CAP (Métiers de la mode - vêtement tailleur)

SUJET D'ENTRAÎNEMENT NON OFFICIEL

Sujet rédigé par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour s'entraîner. Ce document n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale de session. Les entreprises, données et documents qu'il contient sont fictifs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capvetementtailleur.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

MÉTIERS DE LA MODE - VÊTEMENT TAILLEUR

ÉDITION 2026

ÉPREUVE EP1 : ANALYSE ET EXPLOITATION DE DONNÉES ESTHÉTIQUES ET TECHNIQUES

Coefficient : 4 Durée : 3 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet. Calculatrice autorisée conformément à la consigne ci-dessus.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse juridique d'une situation contractuelle (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Analyse managériale et stratégique (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Analyse économique et gestion financière (6 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : LENER CORDIER, HAZEBROUCK, NORD

Vous intervenez dans le cadre d'une étude portant sur l'activité d'une entreprise française de confection de vêtements. Lener Cordier, implantée à Hazebrouck, exerce dans le secteur de la fabrication de vêtements, notamment de manteaux et de pièces structurées. Pour les besoins de cette étude, les données d'activité, de gestion et d'organisation ci-dessous constituent les données de travail du dossier.

L'entreprise étudie le lancement d'une série limitée de vestes tailleur confectionnées à la commande. Elle souhaite sécuriser ses relations avec ses fournisseurs, adapter son organisation à la demande et vérifier la viabilité économique du projet. Vous exploiterez les documents techniques DT 1 à DT 3 pour répondre aux questions. Les calculs seront présentés avec leurs unités et, lorsque nécessaire, arrondis à l'euro ou au centième.

Répondez dans les espaces prévus sur le document réponse DR 1 et sur votre copie. La qualité de l'argumentation, l'emploi d'un vocabulaire professionnel précis et la justification des calculs sont pris en compte.

PARTIE 1 : Analyse juridique d'une situation contractuelle (7 points)

Qualification des faits, règle de droit et solution motivée

L'entreprise a commandé à un fournisseur professionnel 240 mètres de tissu destiné à la série de vestes tailleur. La commande écrite prévoit une livraison au plus tard le 15 septembre 2026, au prix total de 8 640 euros hors taxes. Le fournisseur annonce ensuite une hausse de prix de 12 % et une livraison au 30 septembre. Il indique qu'il ne livrera pas au prix convenu. Lener Cordier refuse la hausse et demande l'exécution de la commande aux conditions initiales. Aucun avenant n'a été signé. À l'aide du DT 1 et du DT 2, construisez un raisonnement juridique complet selon les étapes du syllogisme juridique.

1.1 (1 point) Relevez et qualifiez juridiquement les faits utiles : identifiez les parties, leur qualité, l'acte conclu et les obligations contestées.

1.2 (1 point) Formulez le problème de droit sous la forme d'une question générale à laquelle les règles applicables permettent de répondre.

1.3 (2 points) Présentez les règles de droit applicables à partir du DT 1. Vous préciserez la force obligatoire du contrat, l'exigence de bonne foi et les conséquences possibles de l'inexécution.

1.4 (3 points) Appliquez ces règles aux faits et rédigez une solution motivée pour Lener Cordier. Distinguez les droits que l'entreprise peut invoquer et les démarches qu'elle doit effectuer avant de demander réparation. Appuyez votre raisonnement sur le DT 2.

FormaV - document d'entraînement non officiel

PARTIE 2 : Analyse managériale et stratégique (7 points)

Diagnostic interne et externe, choix managériaux et préconisations

L'entreprise envisage une série limitée de vestes tailleur à la commande. La direction veut limiter les invendus et mieux maîtriser les délais, tout en conservant un niveau de qualité compatible avec un vêtement structuré. Les éléments utiles figurent dans le contexte et dans les documents DT 1 à DT 3.

2.1 (2 points) Réalisez un diagnostic SWOT de la situation du projet. Présentez au moins une force, une faiblesse, une opportunité et une menace, en justifiant chaque élément par une donnée du dossier ou par un élément clairement identifié comme hypothèse.

2.2 (2 points) Complétez dans le DR 1 les facteurs PESTEL susceptibles d'influencer le projet. Pour chaque facteur, indiquez un élément pertinent et son effet possible sur l'activité.

2.3 (1 point) Identifiez le choix de production envisagé par l'entreprise et expliquez en quoi la fabrication à la commande peut répondre à la problématique des invendus. Indiquez une limite de ce choix.

2.4 (2 points) Proposez deux actions managériales concrètes pour sécuriser le lancement. Pour chacune, précisez l'objectif poursuivi et un indicateur permettant d'en suivre l'efficacité.

PARTIE 3 : Analyse économique et gestion financière (6 points)

Exploitation des données financières et appréciation de la rentabilité

La direction examine la situation financière de l'activité et une hypothèse de chiffre d'affaires pour 2026. Utilisez les données du DT 3. Les charges variables sont proportionnelles au chiffre d'affaires dans les calculs demandés. Le seuil de rentabilité est le chiffre d'affaires pour lequel le résultat d'exploitation est nul.

3.1 (2 points) Pour 2025, calculez la marge sur coûts variables et le taux de marge sur coûts variables. Présentez le détail des calculs et les résultats.

3.2 (2 points) Pour 2025, calculez le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires, puis la marge de sécurité en valeur et en pourcentage du chiffre d'affaires. Interprétez brièvement le résultat obtenu.

3.3 (2 points) Pour l'hypothèse 2026 du DT 3, calculez le résultat d'exploitation prévisionnel et le seuil de rentabilité. Concluez sur la viabilité de cette hypothèse et indiquez un levier permettant d'améliorer le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : EXTRAITS DU CODE CIVIL APPLICABLES À L'EXÉCUTION DU CONTRAT

Code civil, article 1103 : « Les contrats légalement formés tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faits. »

Code civil, article 1104 : « Les contrats doivent être négociés, formés et exécutés de bonne foi. Cette disposition est d'ordre public. »

Code civil, article 1217 : la partie envers laquelle l'engagement n'a pas été exécuté, ou l'a été imparfaitement, peut notamment refuser d'exécuter ou suspendre sa propre obligation, poursuivre l'exécution forcée en nature, obtenir une réduction du prix, provoquer la résolution du contrat ou demander réparation des conséquences de l'inexécution. Les sanctions compatibles peuvent être cumulées ; des dommages et intérêts peuvent toujours s'y ajouter.

Code civil, article 1231-1 : le débiteur peut être condamné, s'il y a lieu, au paiement de dommages et intérêts à raison de l'inexécution de l'obligation ou du retard dans l'exécution, sauf s'il justifie que l'exécution a été empêchée par la force majeure.

Ces extraits sont à mobiliser en tenant compte des faits et des documents contractuels fournis dans la mise en situation.

DT 2 : JURISPRUDENCE : EXÉCUTION DE BONNE FOI ET RELATIONS CONTRACTUELLES

Cour de cassation, chambre commerciale, 3 novembre 1992, n° 90-18.547, arrêt Huard.

Visa : ancien article 1134, alinéa 3, du Code civil, relatif à l'exécution de bonne foi des conventions. Cette disposition correspond aujourd'hui à l'article 1104 du Code civil.

Contexte et motivation : dans un contrat de distribution, le distributeur rencontrait des difficultés pour rester compétitif en raison des conditions économiques et tarifaires auxquelles il était soumis. La Cour de cassation a reproché aux juges du fond de ne pas avoir recherché si le fournisseur, en s'abstenant de permettre au distributeur de pratiquer des prix concurrentiels et en refusant de renégocier les modalités de son approvisionnement, n'avait pas exécuté le contrat de mauvaise foi.

Attendu de principe, portée de la décision : l'exigence de bonne foi peut imposer au juge de rechercher si le comportement d'une partie, notamment son refus de prendre en considération les difficultés rencontrées par son cocontractant dans l'exécution du contrat, caractérise un manquement à cette exigence.

À retenir pour l'étude : l'arrêt ne permet pas, à lui seul, de modifier un contrat ou d'imposer automatiquement une renégociation. Il invite à examiner les circonstances, le comportement des parties et les stipulations convenues. La solution de l'espèce doit donc être fondée d'abord sur le contrat et les règles légales applicables.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DT 3 : TABLEAU DE BORD FINANCIER DE L'ACTIVITÉ ET HYPOTHÈSE 2026

Les données ci-dessous sont exprimées en euros hors taxes. Les charges variables évoluent proportionnellement au chiffre d'affaires. Les charges fixes sont considérées comme stables à l'intérieur de chaque hypothèse. Le résultat d'exploitation est calculé ici par différence entre la marge sur coûts variables et les charges fixes.

Données financières de l'activité

Indicateur	2024 constaté	2025 constaté	Hypothèse 2026
Chiffre d'affaires	1 100 000	1 200 000	1 080 000
Charges variables	682 000	720 000	648 000
Charges fixes	390 000	420 000	430 000
Résultat d'exploitation	28 000	60 000	À calculer

Données de l'étude, en euros hors taxes

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : diagnostic stratégique et calculs de gestion

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez les tableaux ci-dessous. Pour la partie juridique, utilisez également votre copie afin de présenter distinctement la qualification des faits, le problème de droit, la règle applicable et la solution motivée.

Matrice SWOT du projet de série limitée

Diagnostic interne ou externe	Éléments relevés et justification
Force	.....
Faiblesse	.....
Opportunité	.....
Menace	.....

Indiquez des éléments issus du dossier et justifiez-les brièvement.

Analyse PESTEL du projet

Facteur	Élément du contexte	Effet possible sur le projet
Politique	.....	.....
Économique	.....	.....
Socioculturel	.....	.....
Technologique	.....	.....
Environnemental	.....	.....
Légal	.....	.....

Indiquez un facteur pertinent et son effet possible sur l'entreprise.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Calculs de gestion

Indicateur	Calcul	Résultat
Marge sur coûts variables 2025	.....	.....
Taux de marge sur coûts variables 2025	.....	.....
Seuil de rentabilité 2025	.....	.....
Marge de sécurité 2025 en valeur	.....	.....
Marge de sécurité 2025 en pourcentage	.....	.....
Résultat d'exploitation prévisionnel 2026	.....	.....
Seuil de rentabilité 2026	.....	.....

Inscrivez les opérations et résultats avec les unités.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.